

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIER Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2021/15 Paraphe : <i>BS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2021/13	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 20

POUR : 20 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix mars deux mille vingt et un, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation : 03/03/21

Mme Françoise PAYEN est élue secrétaire de séance.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT-CHAUVEY Pierre, LORFEUVRE Géraud, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit.

Ayant donné pouvoir de vote : Mme LAMPSON Nadège ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann et M. THIERION Vincent ayant donné pouvoir de vote à M. NANJI Désiré Léopold.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18/01/21

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 18/01/21 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 18/01/21.

Le Président,


Benoit SINGLIT
